



Paroles gentilléennes

BULLETIN D'INFORMATIONS DES SOCIALISTES, VERTS ET CITOYENS DE GENTILLY | NUMERO 4 - JANVIER 2010

■ Edito

Ce sont des paroles de vœux d'abord qui nous viennent à l'esprit à l'aube de cette nouvelle année : vœux d'épanouissement personnel, familial et relationnel ; vœux de réussite de vos projets ; vœux enfin pour que notre action commune contribue à la construction d'un monde plus juste, plus solidaire, plus écologique et plus protecteur.

A cet égard, l'année 2009 n'a pas vraiment été un modèle. La crise financière a gravement atteint nombre de nos entreprises et de nos concitoyens. La crise écologique, qui rend plus évidente la nécessité de changer les modes de production, de consommation et de répartition de richesses que nous connaissons actuellement, n'est toujours pas traitée avec la détermination qui s'impose. Quant à la politique de Nicolas Sarkozy, elle se caractérise, après presque trois ans de présidence, par une succession d'échecs et par de graves menaces sur des acquis essentiels.

Echecs sur le pouvoir d'achat, sur l'emploi et la sécurité. Menaces sur les services publics qui sont remis en cause ou voient leurs moyens réduits ; menaces sur la cohésion de notre société avec un débat sur « l'identité nationale » aux arrières-pensées électoralistes et qu'on a lié de manière inacceptable à l'immigration ; menaces enfin sur nos collectivités territoriales avec une réforme fondée sur une logique de recentralisation, un affaiblissement de la démocratie et une réduction à terme des financements, au moment même où l'Etat se défait sur les communes, les départements et les régions pour mettre en œuvre les politiques publiques qu'il n'a plus les moyens de financer.

Ainsi, la suppression, telle qu'elle est envisagée, de la taxe professionnelle va faire courir un risque de transfert de la fiscalité locale vers les ménages, à moins qu'elle n'aboutisse à une mise en cause des politiques menées dans tous les domaines par les collectivités locales.

Nous aurons la possibilité en 2010 de dire que nous désapprouvons cette politique et d'y mettre un premier coup d'arrêt. Mobilisons-nous à l'occasion des élections régionales de mars prochain pour soutenir les forces de gauche qui veulent un autre modèle de société et de développement, et qui ont fait leurs preuves à la tête de nos régions. Nous pourrions ainsi concrétiser nos vœux de bonne année 2010.

■ Quatre élus à votre écoute

Notre groupe socialiste, vert et citoyen compte quatre conseillers municipaux : **Patrice-Marie Sève, Martine Guillaume, Guillaume Gaulier, Marie-Sygne Leca**.

Nous saluons l'arrivée de Guillaume Gaulier qui vient nous rejoindre après le départ, pour raisons personnelles, de Vincent Berville. Nous le remercions pour sa participation active et pertinente à l'action du groupe. Malgré son départ, les socialistes et les Verts vont continuer à réfléchir et à agir ensemble pour Gentilly.

■ Rénovation du Chaperon Vert

Le projet devait être commun aux deux villes d'Arcueil et de Gentilly. Mais cette belle intention n'aura pas duré longtemps et aujourd'hui ce sont deux visions opposées qui s'appliquent.

Sur Arcueil les habitants ont voté en 2006 pour le projet global et en même temps pour les propositions de la municipalité concernant l'avenir de leur bâtiment. A Gentilly c'est seulement en janvier 2010 que les premiers locataires, ceux des bâtiments HV et HW (les 10 étages), seront interrogés sur les travaux dans leurs immeubles. Tout le mois de novembre des réunions dites de consultation ont été organisées par la municipalité pour que les habitants prennent connaissance de ce qui leur était proposé. Premier constat, ces réunions sont désertées : manque d'information ou désintérêt des habitants ? Par exemple, sur 80 locataires invités à la première réunion, seuls une dizaine se sont déplacés, dont aucun jeune.



A Arcueil la transformation du quartier sera très visible : des destructions (école Joliot-Curie et immeuble HU de 10 étages) suivies de reconstructions, des extensions...

A Gentilly le projet, en dehors du terrain Lénine, se résume simplement à des rénovations. Dans les halls de nouvelles boîtes à lettres vont être installées mais il ne sera pas possible de les rendre accessibles aux handicapés. On apprend que l'électricité n'est plus aux normes, que les balcons doivent être sécurisés, qu'il est impossible d'insonoriser correctement, que les pièces

humides mériteraient d'être repensées mais qu'il n'y a pas vraiment la place. Alors on va déplacer l'évier ce qui empêchera d'ouvrir la fenêtre, mettre un radiateur électrique alors que tout est au chauffage central, etc. Ce projet remédie uniquement au manque de suivi de l'office, celui-ci n'engageant des travaux que dans les appartements vacants alors qu'il faudrait un entretien régulier. **Et ce sont les locataires qui paieront la note, avec une hausse de loyer d'au moins 25%.** La question se pose aussi de la durée des travaux. On annonce huit semaines échelonnées sur plusieurs mois à partir du quatrième trimestre 2010. Mais les travaux visant à sécuriser les greniers du bâtiment HW qui ne devaient pas dépasser 3 mois ont duré trois ans. De toute façon, une fois l'opération remboursée par les locataires, la municipalité songe à démolir. Selon Patricia Tordjman : « *Le comité des habitants du Chaperon vert n'a souhaité aucune démolition. Par contre dans 15 ans elles devront être envisagées* ».

■ Paroles d'habitants au Chap

Dans leur majorité, les habitants ne savent pas ce que va devenir le quartier. Certains pensent même que Gentilly va opérer des démolitions et reconstruire... Pour les autres les avis sont partagés :

- « - Ils ne rentreront pas chez moi, c'est de l'escroquerie.
- Cela fait 10 ans que je veux que l'on change ma baignoire sabot alors je suis contente.
- Moi j'ai refait à neuf la cuisine et la salle de bain, mais ils peuvent toujours donner un coup de balai... »

■ Un surloyer de solidarité ? Pourquoi pas s'il reste modéré.

Pour obtenir un logement social, il faut avoir des ressources inférieures à un plafond fixé par la loi. Mais certains locataires dont la situation financière s'améliore par la suite, dépassent alors largement le maximum légal. La plupart de ceux-ci souhaitent rester dans leur logement, ce qui est tout à fait légitime, et favorise d'autre part la mixité sociale. Cependant, l'idée d'augmenter un peu et progressivement leur loyer, en ajoutant un "surloyer de solidarité" en fonction des nouveaux revenus, est depuis longtemps considérée comme juste par beaucoup au sein de la gauche.

Votée par la droite en 2008, la loi Boutin prétend régler le problème. En réalité, elle crée des obstacles supplémentaires à la mixité sociale dans les HLM :

- d'une part, le plafond de ressources à ne pas dépasser pour obtenir un logement social a été abaissé, ce qui empêche les classes moyennes modestes d'y accéder.
- d'autre part, le loyer (sans les charges) demandé aux occupants plus aisés peut atteindre 25% de leur revenu, ce qui risque de les inciter à quitter leur HLM.

La Communauté d'Agglomération du Val de Marne a donc choisi de limiter les loyers à 15% des ressources du foyer, à la place de 25%.

Par exemple, un ménage ayant 4000 euros de revenus mensuels, et occupant un logement social, paiera au maximum un loyer de 600 euros (hors charges)

Cette disposition serait à elle seule bien suffisante pour dissuader les personnes plus aisées de quitter leur logement social : dans la région parisienne et particulièrement à Gentilly, personne ne trouve à se loger dans le parc privé pour moins de 15% de ses

revenus. Mais sous la pression de quelques maires, un dispositif supplémentaire, légal certes mais très discutable, a été appliqué au nom de la mixité sociale : chaque commune peut exclure certaines cités HLM de l'application du surloyer.

Arcueil ou Le Kremlin-Bicêtre ont très peu utilisé cette possibilité. En revanche, à Gentilly la majorité municipale a exonéré de surloyer la majeure partie des HLM.

Les socialistes et les Verts désapprouvent ce choix, socialement injuste et sans réelle utilité.

■ Le plan local d'urbanisme : des améliorations sont nécessaires

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui conditionne l'aménagement urbain de notre commune a été voté en 2007. Il va être modifié prochainement, pour permettre des opérations sur le terrain Lénine au Chaperon Vert et dans la Zone d'Aménagement de la Porte de Gentilly. Nous pensons qu'il serait dommage de ne pas profiter de cette occasion pour améliorer plusieurs points du règlement existant.

Dans le quartier Gabriel Péri

Les hauteurs de 21m préconisées le long de l'autoroute A6B ne peuvent s'accorder, en certains endroits, avec un autre règlement du PLU exigeant des transitions harmonieuses avec les pavillons avoisinants. Le projet de construction d'un immeuble de 6 étages dont nous parlions dans le précédent *Paroles Gentilléennes* semble donc au point mort, suite aux protestations des habitants et du Conseil de quartier.

Autour de l'avenue Paul Vaillant-Couturier

Le problème est assez similaire à celui du quartier G.Péri. Le PLU a créé le long du périphérique des zones, notées UEp et UA2, où les hauteurs permises sont de 21m. Il faudra éviter de construire une muraille d'immeubles écrasant le quartier pavillonnaire voisin.

Mais la zone UA2 a été également étendue, sans réflexion suffisante, à une petite partie des rues pavillonnaires. Des projets aberrants commencent donc à apparaître, saisissant les opportunités offertes par les règlements actuels, tel celui d'un immeuble de 21m, rue Pierre Marcel, entre deux petits pavillons, sur un terrain de surface inférieure à 160 m² !

Dans ce quartier le périmètre de la zone UA2 doit être réduit. De plus, comme dans le quartier Gabriel Péri, la révision du PLU devrait garantir une transition douce entre les pavillons et les immeubles.

Terrain Lénine et Chaperon Vert



Une révision du PLU est ici encore nécessaire aux futures constructions. Mais elle devrait aussi s'intéresser

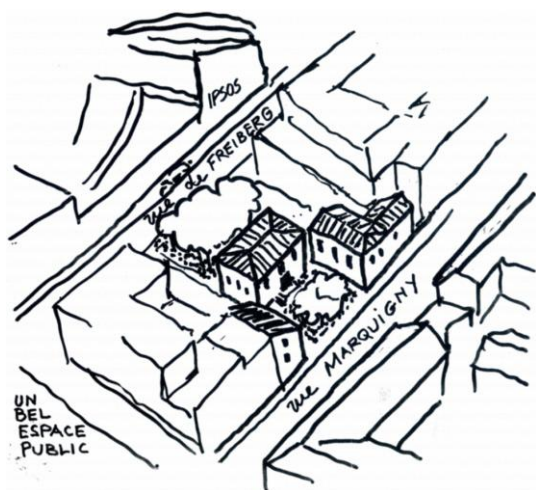
aux prochains aménagements dans le quartier. La place Marcel Cachin va bientôt diminuer considérablement, car sa partie arcueilaise sera recouverte de constructions nouvelles après la démolition de l'école Joliot-Curie. Dans les 15 prochaines années, d'autres transformations importantes sont annoncées à Gentilly : un nouvel axe pour traverser l'A6, et la démolition des deux immeubles de 10 étages, le long de l'avenue Lénine, remplacés par des bâtiments neufs.

Les nouveaux espaces créés pourraient alors devenir un centre pour le Chaperon Vert, avec des commerces bien desservis par les passages sur l'avenue Lénine. Le PLU doit permettre une future restructuration du quartier.

La Zac de la Porte de Gentilly

Une révision du PLU est indispensable pour la poursuite des constructions.

Faut-il démolir le pavillon de chasse rue Victor Marquigny ? La décision doit être mûrement réfléchie et faire l'objet d'une concertation poussée. Il s'agit en effet d'un des derniers bâtiments témoins de l'histoire architecturale de notre ville : beaucoup de gentilliens s'étaient naguère mobilisés pour sa sauvegarde en même temps que celle des Bains-Douches. Quoi qu'il en soit il faudra être très attentif à la qualité architecturale, urbanistique et environnementale de cette dernière partie de la ZAC Porte de Gentilly.



Développement durable et environnement

•Le souci du développement durable ne doit pas se limiter à la lutte contre le réchauffement climatique et donc à la recherche d'économies d'énergie. En ville il passe aussi par la qualité de l'urbanisme, la place de la nature (relançons l'idée de végétaliser le mur anti-bruit du périphérique en attendant sa réfection), la mixité sociale par le refus du ghetto, les circulations... Pour chaque zone, parfois pour chaque rue, un équilibre doit être trouvé entre densité (qui permet de réduire la consommation de ressources) et qualité de l'environnement urbain.

•Dans certaines zones pavillonnaires, il est interdit de rehausser un bâtiment si sa nouvelle hauteur dépasse celle du plus haut des bâtiments qui l'entourent. Cette règle pourrait être assouplie, car elle empêche parfois des constructions qui s'intégreraient parfaitement dans le paysage.

•A Gentilly, comme dans beaucoup d'autres villes, la construction écologique a besoin pour se développer de règlements la favorisant davantage. La révision du PLU doit être l'occasion d'en discuter avec les professionnels du bâtiment.

■ Vie des quartiers

■ Fortes inquiétudes sur les effectifs scolaires à Gentilly!

La municipalité l'avait proclamé: si on supprimait une école sur le quartier du Chaperon Vert, c'est qu'à Gentilly, contrairement à toutes les autres villes de France, la natalité était en baisse. Et plus particulièrement sur le Plateau, où l'école élémentaire Lamartine devait s'estimer bien heureuse de regrouper les enfants de deux quartiers différents pour ne pas risquer de nouvelles fermetures de classe.

Sauf que ces affirmations, encore soutenues en juin par les services de la mairie, sont totalement fausses. Non seulement les études prouvent que la natalité, comme partout ailleurs, a été dynamique ces dernières années à Gentilly, mais en outre les faits montrent que le postulat de départ est totalement erroné : à la rentrée de septembre 2009, les effectifs de maternelle, et particulièrement sur le Plateau, ont explosé.

Résultat, sans une école sur le quartier Chaperon Vert/terrain Lénine, on peut être certain qu'à court terme, par l'effet des modifications de la carte scolaire que la municipalité va devoir opérer, toutes les écoles de la ville seront saturées.

Toute la transparence doit être faite sur les effectifs scolaires prévisibles à Gentilly. **Il est grand temps d'avoir des études démographiques sérieuses pour notre commune.**

■ Nettoyage citoyen du Parc du Coteau

Initié par le Conseil de quartier du Val de Bièvre, le nettoyage du Parc du Coteau a réuni une vingtaine de participants. Habitants de Gentilly, d'Arcueil, du Kremlin-Bicêtre et aussi des collégiens ont participé à la collecte, dûment gantés et chaussés. Rejoints et aidés par l'animateur du Parc du Coteau et celui des Bruyères à Villejuif, arpentant sous-bois et allées, ils ont sorti l'équivalent de deux camionnettes de détritiques en une après-midi : nombreuses bouteilles et cannettes vides, un sommier métallique, des chutes de bois, des pièces auto, une patinette, des sièges de jardin et même une mobylette calcinée! Un scooter également incendié s'est avéré trop lourd à déplacer.

L'animateur du parc, venu s'associer à la démarche, était ravi et étonné de voir aboutir une initiative spontanée :

« *Chaque fois que j'ai organisé quelque chose autour du parc des Bruyères, personne ne s'était manifesté* ».

Les acteurs de cette initiative citoyenne ne manquent pas d'idées : nichoirs, balades pour observer les oiseaux, ruchers, jardins partagés, plantes aquatiques, espace protégé pour la vie sauvage, cabane d'enfants, mur d'escalade, concerts et même parc d'éducation canine. Tous sont prêts à y travailler, en lien avec la Maison du Parc qui sera prochainement créée à Arcueil.

■ Actualités

- Vélib' à Gentilly



Pratiquants chevronnés ou néo-cyclistes, espérons que vous êtes nombreux à bénéficier de la présence de Vélib' à Gentilly depuis avril. Vous aurez alors constaté qu'à Gentilly, plus qu'ailleurs, le système rencontre des limites. En effet le relief de la ville fait que les stations du RER, de Vaillant Couturier, ou de Lénine ont souvent peu de vélos disponibles alors qu' à l'inverse il n'y a plus de places libres dans les stations de Charles Frérot ou de Raspail. Bien sûr, la société Decaux pourrait augmenter la fréquence des transferts de vélos à l'aide de camions, mais ce serait contradictoire avec la logique écologique de Vélib'. En attendant de trouver un moyen d'inciter les usagers à remonter les vélos à la force des mollets peut-être serait-il utile de travailler à l'amélioration des conditions de pratique du vélo dans notre ville : pistes cyclables, contre-sens cyclables, zones 30, sécurisation des passages difficiles, etc.

- Autolib'



Un service cousin de Vélib' va venir compléter l'offre de moyens de déplacements à Paris et, pour le moment, dans vingt communes d'Ile-de-France. Il s'agit d'Autolib' permettant l'emprunt de voitures pour des trajets urbains. Les villes d'Arcueil ou de Montrouge ont déjà choisi d'accueillir des stations, mais pas Gentilly. Certes, ce système ne fait pas l'unanimité, y compris au sein des socialistes et des Verts de notre commune, mais on regrettera l'absence de débat sur ce point au conseil municipal.

■ Joies et peines d'une élue.



Etre élue ou militante de Gauche c'est un mode de vie. J'ai toujours été active dans la vie collective. D'abord comme cheffaine de mouvements de jeunesse. Puis dans l'animation ou la participation aux instances de multiples associations s'occupant du sport, des radios libres (à l'époque où elles ne l'étaient pas), des droits de l'homme, de la lutte contre les dictatures (Chili), du racisme (SOS Racisme), des parents d'élèves (FCPE), des locataires (organisation de grèves de charges pour obtenir des réhabilitations), de l'animation des quartiers.

Toutes ces activités m'ont tout naturellement amenée à rejoindre un parti politique pour mettre en commun des expériences, réfléchir et surtout proposer et agir. Arrivée en 1998 à Gentilly, je me suis plongée dans la vie de la cité et suis élue municipale, présidente du groupe des élus socialistes et verts et conseillère communautaire (communauté d'agglomération du Val

de Bièvre- CAVB) depuis mars 2008. On peut dire que côté implication, je suis servie.

Notre groupe de gauche composé de 4 personnes (qui représentent 27 % des gentilléens !) ne fait pas partie de la majorité municipale. Nous avons tous les quatre une vie professionnelle et familiale déjà bien remplie. Ceci suppose que ce que nous faisons pour la ville est pris sur notre peu de temps libre : ce sont des réunions de commissions municipales où nous est « livrée » l'information sans concertation en amont, un Conseil Municipal chaque mois avec les préparations que cela suppose, la participation aux activités, festivités, commémorations, ... de la ville.

Pour ma part je peux y ajouter la conférence des Présidents de groupes avec le maire avant chaque conseil municipal de Gentilly, et chaque mois le Conseil Communautaire de la CAVB – où la concertation brille également par son absence – ainsi que les réunions de préparation du groupe socialiste à la CAVB.

Une vie bien remplie ! Et pourtant il faut trouver du temps pour les activités personnelles, culturelles, sportives, et les vacances,

Les peines : c'est de se dire qu'on perd beaucoup de temps et d'énergie en ayant souvent l'impression de ne servir à rien et de n'avoir aucun pouvoir d'impulsion et de décision.

Les joies : c'est de vivre sa ville, de la connaître de mieux en mieux, de rencontrer les gens et d'être des relais, de proposer, parfois de s'opposer, et enfin avec un groupe d'amis, de copains, de militants, trouver du plaisir à se réunir pour faire bouger ensemble notre ville.

Si vous souhaitez participer occasionnellement ou régulièrement à nos actions et réflexions ou simplement nous rencontrer, n'hésitez pas à prendre contact.

Martine Guillaume 06 61 98 13 14



Paroles gentilléennes

Ont participé à ce numéro : Michel Dixmier, Dan Feiller, Tina Fenyvesi, Guillaume Gaulier, Martine Guillaume, Frédéric Héritier, Alain Mugniéry, Laurence Pécaut-Rivolier, Patrice-Marie Sève.

Le numéro 4 de *Paroles gentilléennes* est imprimé à 10 000 exemplaires, et distribué à Gentilly.

**Envie de vous exprimer, de réagir à un article ?
À vous la parole !**

Comment nous contacter ?

■ *Par courriel* : ps.gentilly@gmail.com

■ *Sur Internet*

➔ www.ps-gentilly.org

➔ <http://gentilly.lesverts.fr>

■ *Par courrier* : Parti socialiste BP3 94250 Gentilly

Envie de nous rencontrer ? De parler d'un des articles de ce journal ?

➔ Nous serons à la brasserie du marché Frileuse entre 11h à 12h30, samedi 16 et samedi 23 janvier.

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimerie du Parti Socialiste